

## VALORISER PLUS, INCINÉRER MOINS : LA REDEVANCE SUR LES DÉCHETS VA ÊTRE AJUSTÉE SELON LES NOUVEAUX USAGES.

Depuis 10 ans, en Alsace Centrale, on jette de moins en moins dans le bac gris. Avec le nouveau service des bio-déchets, le SMICTOM vise une baisse supplémentaire d'environ 32kg par habitant en 2020. Ainsi, la quantité de déchets jetée dans le bac gris devrait diminuer de 30 % entre 2009 et 2020.

Pour encourager ces évolutions de pratiques et pour maîtriser le financement de la gestion complète des déchets (collectes bacs gris, bacs jaunes, bio-déchets, bornes à verre, déchetteries, centre de tri, incinération, méthanisation...), le SMICTOM d'Alsace Centrale met en place en 2020 une nouvelle redevance, ajustée aux usages, indexée sur le nombre de collecte de votre bac gris.

Le nombre de collectes du bac gris compris dans votre redevance passera de 52 (en réalité 42 en moyenne actuellement) à 36.

Concrètement: si vous triez et que vous maîtrisez votre production de déchets, vous sortez votre bac gris 36 fois dans l'année au maximum et le montant de votre redevance ne varie pas. En revanche, si votre production de déchets vous amène à sortir davantage votre bac gris, vous aurez à payer un supplément calculé automatiquement: votre bac équipé d'une puce, transmet au camion les données des collectes supplémentaires pour facturation. Cette pratique est déjà en vigueur dans de nombreux territoires, notamment en Alsace, où elle porte ses fruits en matière de réduction des déchets et d'équité entre producteurs vertueux et gros producteurs.

Pour connaître les tarifs précis de la redevance et découvrir les astuces pour produire moins de déchets rendez-vous sur le site web:

[www.smictom-alsacecentrale.fr](http://www.smictom-alsacecentrale.fr).



## ASSOCIATIONS

L'année 2019 s'achève avec le retour du festival aux chandelles et du festival C'est dans la Vallée. Tellement d'événements sportifs et culturels qui font la fierté de notre vallée. Merci à tous pour votre investissement, vous rencontrer a toujours été un plaisir. Je vous souhaite de joyeuses fêtes de Noël et une année 2020 pleine de promesses.

## PARCE QUE NOS CIMETIÈRES SONT IMPORTANTS !

Suite à la mise en place d'un groupe de travail sur la gestion et l'entretien des cimetières en novembre 2017, voici les premiers résultats: Fin octobre 2019, mise en service du logiciel « webcimetière » (environ 12 000 tombes ont été saisies). Les plans de nos cinq cimetières (Saint-Guillaume, Echery, Fertrupt, Saint-Pierre sur l'Hâte et Saint-Blaise) sont désormais en ligne et accessibles par le lien suivant:

[www.webcimetiere.net/68/Sainte-Marie-aux-Mines](http://www.webcimetiere.net/68/Sainte-Marie-aux-Mines)

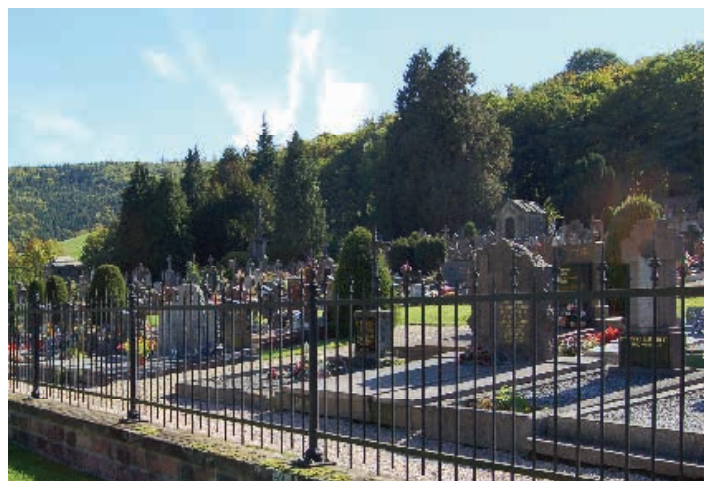
Ce logiciel permettra une gestion simplifiée pour les services de la Mairie, donnera aux familles les informations pour les formalités à remplir, leur permettra de localiser sur le plan l'emplacement de leur tombe, affichera le règlement du cimetière ainsi que les tarifs des différentes concessions et permettra également la mise en valeur de nos monuments et défunts illustres.

En ce qui concerne l'entretien, la loi Labbe de 2014 interdit l'utilisation de produits phytosanitaires dans tous les lieux publics; quelques élus se sont rendus dans différentes communes ayant les mêmes problèmes que nous pour voir leurs solutions; elles ont fait le même constat et le même choix que notre commune, à savoir la mise en herbe des allées entre tombes.

Nous allons certainement retenir deux solutions, une mise en herbe par semence et graminées sauvages qui demandent moins d'entretien et d'arrosage et la projection d'un mélange eau-herbe (l'hydromulching). Le seul bémol de cette mise en herbe sera d'avoir un peu de patience car les résultats ne seront visibles que dans deux à trois ans.

Au niveau des tombes abandonnées, non entretenues ou dangereuses, un affichage sur la stèle est en cours afin d'alerter les familles pour qu'elles fassent le nécessaire pour réparer ou nettoyer leur concession. Pour les tombes abandonnées la procédure s'étalera sur trois à quatre ans au terme de laquelle, si la famille ne s'est pas manifestée, une procédure de reprise de la concession par la commune sera entreprise. Je tiens à remercier les participants du groupe de travail à savoir, Antoine Walter, Pierre Gasperment, Gilles Zann, François Wetzell, Marine Gresset Béatrix, Thomas Bellicam, Ariel Vaxelaire, David Bouvier, Olivier Paoella, Gérard Nowotnik, le regretté Daniel Graff et Pascaline Lotz.

*Philippe Jaegi*



## LES TOURNESOLS, UNE FIERTÉ POUR NOTRE VALLÉE !



L'Institution "Les Tournesols" est un établissement médico-social public autonome dont le siège est situé à Sainte-Marie-aux-Mines. Elle est composée de 14 établissements et services différents, dont 12 en gestion directe. Elle assure également la gestion d'un Etablissement et Service d'Aide par le Travail ainsi que d'une Association Chantier d'Insertion dans les Vosges. Ses différents sites d'implantations propres vont de Colmar à Saint-Dié et, bien que certains bénéficiaires de son intervention proviennent d'autres régions, sa zone d'intervention prioritaire vise la région Grand-Est, et le plus souvent le bassin alsacien. Ainsi, sa vocation est l'accompagnement de personnes vulnérables (en situation de Handicap, d'Insertion, de Violences Intrafamiliales ou de demande d'Asile) de 4 ans à la fin de vie, dans ses services d'hébergement, d'accueil de jour, au domicile des personnes ou encore sur leurs lieux de travail qu'ils soient proposés par l'Institution elle-même ou chez des entreprises extérieures locales. L'Institution en chiffres :

- Environ 650 personnes sont accompagnées par l'Institution,
- Elle emploie 320 salariés de droit publics et 250 travailleurs en situation d'insertion (éloignés de l'emploi) ou de handicap,
- Son budget de fonctionnement est de près de 30 millions d'euros dont 80%, près de 24 millions d'euros financent les besoins en personnel (570 salariés / charges comprises), et 17%, un peu plus de 5 millions d'euros, concernent les dépenses de structure : Ainsi, ce sont près de 29 millions d'euros qui bénéficient par un retour direct ou indirect à son bassin de vie.

L'Institution "Les Tournesols" est donc aujourd'hui un acteur économique et social important pour le développement de la Vallée de Sainte-Marie-aux-Mines.

## MISSION ÉNERGÉTIQUE, UNE DÉMARCHÉ RESPONSABLE

La commune de Sainte-Marie-aux-Mines a fait le choix de prendre en main sa consommation d'énergie. Dans un principe de sobriété énergétique, l'association Alter Alsace Énergies accompagne la commune pour réaliser des actions ciblées d'économies d'énergie en collaboration avec le Service technique.

Quelques une des actions concrètes mises en place :

- Réglage des chaudières des bâtiments communaux : c'est un point important des économies d'énergies, en utilisant les réglages de courbe de chauffe il est possible de mieux adapter la consommation d'énergie.
- Analyse du fonctionnement des bâtiments : permet d'optimiser son occupation
- Sensibilisation des occupants : elle aborde les éco-gestes simples comme éteindre les appareils en veille, signaler une fuite d'eau aux techniciens ou couper le chauffage quand la pièce est inoccupée. Mais vous, dans votre cadre de travail, y pensez-vous ?
- Campagne de mesures de température dans les bâtiments.
- Réglage avec le service technique des détecteurs de présence
- Réglage des chasses d'eau avec le service technique et mise en place de mousseur.



### SUIVI DE CONSOMMATION

Pour pouvoir analyser et suivre les consommations, l'association a mis à disposition de la commune un outil de suivi de consommation. Le premier bilan a été réalisé et il est très encourageant. La commune a économisé plus de 12 000 euros d'énergie sur les bâtiments communaux. Ce qui représente environ 21 % de la consommation de chauffage.

### ET MAINTENANT ?

Le scénario Négawatt préconise pour la transition énergétique de suivre un schéma dans l'ordre :

- La sobriété : diminuer les consommations grâce à l'optimisation et aux sensibilisations
- L'efficacité : Amélioration des équipements (travaux d'isolation et de régulation)
- Énergie renouvelable : Une fois les étapes précédentes réalisées nous pouvons passer à une réflexion sur les Énergies renouvelables.

Durant l'année qui arrive nous allons traiter l'efficacité afin de voir le potentiel d'énergie que l'on peut économiser en réalisant des actions d'isolation et d'équipement sur les bâtiments. Vous occupez un bâtiment de la commune ? Dans le cadre de cette mission de conseil en énergie partagé, vous pouvez organiser une réunion de sensibilisation aux économies d'énergies dans votre association.

Pour toutes informations complémentaires :  
[www.alteralsace.org](http://www.alteralsace.org)





Vialis

**Avec Vialis,  
faites le choix d'un opérateur  
de proximité 100 % alsacien !**

- Télévision Haute Définition
- Internet Très Haut Débit jusqu'à 200 mégas\*
- Téléphonie fixe et mobile

Contactez nous  
au 03 89 58 54 30



Découvrez nos offres complètes  
sur [telecoms.vialis.net](http://telecoms.vialis.net) ou à l'accueil de la RIT,  
11 A rue Maurice Burus à Sainte-Croix-Aux-Mines

\* jusqu'à 200 mégas avec 10 mégas en voie remorquée, technologie fibre optique sauf le raccordement du domicile qui n'est en option coval, débit will non garanti, soumise à conditions, sous réserve de faisabilité technique

Rejoignez-nous !

**j'aime ma vallée,  
je l'aide en devenant  
sapeur-pompier**

Centre d'intervention et de secours  
VAL D'ARGENT - 32, rue Jean Jaurès  
Sainte-Marie-aux-Mines

SDIS  
INCENDIE  
SECOURS

www.sd1568.fr + d'infos : 03 89 22 84 00

## AGENDA / JANVIER À JUIN 2020

### JANVIER

- 07, 14, 21 > *Stretching Université Populaire* > 10h - 11h30 > Esp R. Mercier  
09, 10 et 11 > Cinéma (*Ciné Vallée*) > 20h > Foyer Théâtre  
12 > *Thé dansant* > Journée > Rotonde Esp R. Mercier  
18 > *Rencontre interclubs Judo Club* > Journée > Esp R. Mercier  
23, 24, 28 > Cinéma (*Ciné Vallée*) > 20 h > Foyer Théâtre  
24, 25 > *Représentation théâtrale ATRMO* > 20h > Théâtre  
30, 31 > Cinéma (*Ciné Vallée*) > 20h > Foyer Théâtre

### FÉVRIER

- 01 > *Concert AJAM* > 15h > Foyer Théâtre  
01 > Cinéma (*Ciné Vallée*) > 20h > Foyer Théâtre  
02 > *Représentation théâtrale ATRMO* > 14h > Théâtre  
04, 11 > *Stretching Université Populaire* > 10h - 11h30 > Esp R. Mercier  
14 > *Concert scolaire AJAM* > 14h > Foyer Théâtre  
15, 16 > *Représentation théâtrale Ass. En Coullisses* > 20h > Théâtre  
27 > *Don du Sang* > 14h - 23h > Rotonde Esp R. Mercier  
27, 28, 29 > Cinéma (*Ciné Vallée*) > 20 h > Foyer Théâtre

### MARS

- 03 > *Stretching Université Populaire* > 10h - 11h30 > Esp R. Mercier  
05, 12, 19, 26 > *Aquarelle Université Populaire* > 14h - 16h > Esp R. Mercier  
05, 06, 07 > Cinéma (*Ciné Vallée*) > 20h > Foyer Théâtre  
10, 17, 24 > *Stretching Université Populaire* > 10h - 11h30 > Esp R. Mercier  
19 au 22 > *Mode et Tissus Printemps-Été* > Journée > Théâtre  
20 > *Concert scolaire AJAM* > 10h ou 14h > Foyer Théâtre  
26, 27 > Cinéma (*Ciné Vallée*) > 20h > Foyer Théâtre  
28 > Cinéma (*Ciné Vallée*) > 14h > Foyer Théâtre  
29 > *Concert Accordina* > 15h > Théâtre  
31 > *Stretching Université Populaire* > 10h - 11h30 > Esp R. Mercier

### AVRIL

- 02, 09 > *Aquarelle Université Populaire* > 14h - 16h > Esp R. Mercier  
04 > *Concert Amis des Tournesols* > 20h > Théâtre  
07, 28 > *Stretching Université Populaire* > 10h - 11h30 > Esp R. Mercier  
08, 09 > Cinéma (*Ciné Vallée*) > 20h > Foyer Théâtre  
16, 17, 18 > Cinéma (*Ciné Vallée*) > 20h > Foyer Théâtre  
17, 18 > *Représentation théâtrale Cercle St-Nicolas* > 20h > Théâtre  
19 > Cinéma (*Ciné Vallée*) > 14h > Foyer Théâtre  
23, 24, 25 > Cinéma (*Ciné Vallée*) > 20h > Foyer Théâtre

### MAI

- 03 > *Concert AJAM* > 15h > Foyer Théâtre  
04 > *Concert scolaire AJAM* > 14h > Foyer Théâtre  
05, 12, 19, 26 > *Stretching Université Populaire* > 10h - 11h30 > Esp R. Mercier  
08 > *Loto Handball Club* > Journée > Esp R. Mercier  
09 > *Représentation théâtrale Ass. En Coullisses* > 20h > Théâtre  
14 > *Don du Sang* > 14h - 23h > Rotonde Esp R. Mercier  
14, 15, 16 > Cinéma (*Ciné Vallée*) > 20h > Foyer Théâtre  
17 > *Enduro VTT Vélo Club* > Journée > Esp R. Mercier  
28, 23, 30 > 20 h > Foyer > *Ciné Vallée*

### JUIN

- 04, 05 > Cinéma (*Ciné Vallée*) > 20h > Foyer Théâtre  
05 > *Kermesse École Aalberg* > Journée > Esp R. Mercier  
06 > *Concours interne Judo Club* > Journée > Esp R. Mercier  
06 > Cinéma (*Ciné Vallée*) > 14h > Foyer Théâtre  
06 > *Concert Chorale du Lycée* > 20h > Théâtre  
25 au 28 > *Mineral&Gem* > Journée > Théâtre  
25 au 28 > *Mineral&Gem* > Journée > Esp R. Mercier

Tous les détails de l'agenda  
sur [saintemarieauxmines.fr](http://saintemarieauxmines.fr)



# NUMÉROS UTILES

## SAINTE-MARIE-AUX-MINES

**POMPIERS : 18**

**MÉDECIN DE GARDE : 15**

**POLICE MUNICIPALE : 03 89 58 79 20**

Mardi, mercredi, jeudi de 8h00 à 12h00,  
Le vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00,  
Fermé le lundi

**GENDARMERIE : 03 89 58 71 05**

**MAIRIE : 03 89 58 33 60**

Du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30,  
Le vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00,  
Rencontre des Élus sur rendez-vous

**PERMANENCE C.C.A.S. : 03 89 58 33 67**

Mme BENOIT, le jeudi de 8h30 à 10h30

**SERVICES TECHNIQUES : 03 89 58 70 37**

Du lundi au jeudi de 7h45 à 12h00 et de 13h30 à 17h00  
Vendredi de 7h45 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

**CENTRE DE SOINS INFIRMIERS : 03 89 58 72 43**

**CABINET DES INFIRMIERS : 03 89 58 66 89**  
Cabinet infirmier JEANCLAUDE Lionel  
03 89 71 10 98 ou 06 47 64 14 31

**AMBULANCES - TAXIS :**

**ATS - SCHMITT 03 89 58 70 49**

**BERTRAND 03 89 58 71 94**

**TAXI DU VAL D'ARGENT 03 89 58 55 70**  
ou 06 45 51 67 19

**PHARMACIE DE GARDE :**

L'une des pharmacies d'Alsace Centrale est de garde de nuit, ainsi que les jours fériés (voir D.N.A., L'ALSACE et T.L.V.A.). > Après 22h00 composer le 17

**CENTRE MÉDICO - SOCIAL : 03 89 58 74 02**

**PISCINE : 03 89 58 33 80**